

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 39

Artikel: Pourquoi pas !
Autor: M., Edouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENO'U

Journal de la Suisse romande paraissant le samedi



PIANNON

PIANNON, dinse nonmâ di que s'etâi trossa ona piauta ein tsâbllient dé belions, et que piânnâve, etâi on dé ellou tot rétors, qu'ant zu le felet copâ d'estra ei narreveint u mondo, que n'ant djamé le mor ellou et que ne sont djamé eimberache por répondre. Portant, à l'écoula, le régent n'âve pas étâ fotu de li duaitchi à lire tant min adrâi, té tsafouëve la létude quemein ona chiqua. Piânnon âve todzo étâ le premi de l'écoula, mé di la quavoua, quand bin é rispotâve tant finameint.

Son père âve tot couedia fêre po l'encoradzi, mé tot por rein. On coup que Piânnon réssarrevâve à la mâison tot capot, son père li fâ :

— Té pllié-te bin à l'écoula, mon Julotet ?

— Oh ! na, fâi na.

— Et por tiet ? Te l'i est portant u tsaud et u cottedr.

— Ouâi, mé y l'i couelhie fam, fraid, sonne et mau.

— Eincoradze-té pi, mon Julotet, y t'atsété-râi onna balla Biblia à la fâire dé Tsalandé.

— Y âmeri mé ona châide (coin de fer pour fendre le bois).

A la vesitâ de catsimo, on dé z'esperts li âve eintervâ :

— Dis-mé vâi, Jules, quemeint sé nômme on corps qu'est plliein dé démons.

— ...

— Allein ! On démo... on démo...

— On démocrate.

Le menistre et lou conseillers ant fê ona pecheinta récafâie mé n'ant djamé pu savâi se le Julotet âve fê espres.

Mé adon po sé tsercotâ avoué sou cammérâdes, è faillhâi oure ellia dzappa. On are dzerâ on avocat dé pé Lozena. Tui ellia que l'attâquâvant saviant portiet ; et lou té rémotsive adrâi.

Ora, Piânnon est on villhio valet que n'a djamé zu le temps dé sé mariâ et qu'ite avoué sa mère di que son père est u cemetchire. D'autom passâ, Piânnon, que n'âve tiet dâu vatses tardives, se décide à allâ à la fâire d'Oillno por ein atsâtâ ona partinciva. Arrevâ su le praz dé fâire, è vâi ona galéza modze que seimblâive tota prête et einterve :

— Ouére la modze ?

— Quaranta napoléons.

— Fé la vâi à trottâ, rispose Piânnon que la trovâve trua tsire.

Po fini, Piânnon n'âve rein su fêre. Dévant dé sé couelhi, è sé dit dinse : « Mé faut tot parâi pas résarrevâ à l'photo sein avâi atsâtâ auque. S'y atsâtâve ona dzenelhie po ma mère ». Et la né, Piânnon arreve à la baraqua avoué ona balla pudzena nâire, tota prête à ovâ.

Tre senânné apré, è révâi le martchand dé dzenelhies. Cice li fâ :

— Et la pudzene va adé bin ?

— Y té crâie, répond Piânnon, elle fâ dza lou dou meintons.

Djan Pierro dé le Savoies.

LA CHALEUR

PAR les chaleurs tropicales dont nous a gratifié un été tardif mais excessif, nous aurions voulu être tous amphibiies. Jamais l'eau ne nous parut avoir autant d'attrait.

On s'y trempait avec délice, on en buvait avec joie, quand elle était additionnée d'anis et rafraîchie par un glaçon. Je crois que boire de cette façon était devenu l'occupation humaine la plus agréable et presque la seule qu'il fut encore possible d'exécuter. Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais la chaleur m'enlève tous mes moyens, le froid aussi d'ailleurs et cependant, je n'en ai guère, de moyens. Je n'ai jamais battu un record, je ne me suis jamais fait remarquer par un exploit extraordinaire. Pendant la canicule, cette année, c'est tout ce que je pouvais faire que de m'essuyer le front et de demander :

— A boire, à boire, d'une voix qui eût attendri un rocher.

Et il paraît que 1932 n'aura pas compté parmi les étés les plus chauds ! En l'an 1000, année où le genre humain devait disparaître, la chaleur fit tout ce qu'elle put pour réaliser cet événement. Elle dessécha les rivières et occasionna une effroyable peste par la putréfaction des poissons morts. En 1130, la Loire et la Seine n'avaient plus une goutte d'eau. En 1705, la température fut, en Europe, comparable à celle des fours de verrerie. On faisait cuire la viande au soleil à midi et à 4 heures, il n'y avait plus un passant dans les rues de Paris, nul n'osait s'y risquer. Le 17 juillet 1904, le thermomètre marqua, à Paris et à Londres, 42°9. Ouf ! voilà de ces températures qui vous donnent des flemmes incurables.

Par les grandes chaleurs, je ne pourrais pas seulement fumer un cigare. Peut-être le fumerais-je, mais il me faudrait quelqu'un pour l'allumer, quelqu'un pour le porter à ma bouche et même quelqu'un pour en aspirer la fumée à ma place et à la rejeter.

P.

POURQUOI PAS !

Si mon excellent ami Georges Durville n'avait pas encore le bonheur d'être millionnaire, ce qui de nos jours est un peu à portée de tout le monde, il n'en avait pas moins un gentil petit compte en banque déjà. Et il en était fier. Dame, il avait réussi, ses affaires de tuiles marchaient à souhait, il caressait de vastes projets, avait des succès mondains et comptait de légitimes et enthousiastes sympathies. Et très vite il avait eu de la chance, S'il en est à qui il faut des années d'efforts, de lutte pour percer, s'il en est qui, en dépit d'une bonne volonté louable ne connaissent jamais que déceptions et mécomptes, il avait, lui, enlevé la première redoute, sous les espèces d'une commande massive, bientôt suivie d'autres commandes massives, en moins de six mois. Du même coup, cela lui avait rapporté pas mal d'argent. Parce que Georges Durville avait reçu de ses

père et mère d'excellents principes, parce qu'il était doué d'un sens pratique des plus avérés, parce qu'enfin cela le posait et flattait son amour-propre, il s'était bien gardé de dilapider en de vains plaisirs son premier magot et il l'avait très sagement mis en pension dans un magnifique et solide établissement de crédit. Et ce n'est pas sans raison que je vous ai entretenu de l'amour-propre voire de l'orgueil de Georges Durville. Si c'était nouveau et vraiment amusant pour lui, de se sentir le maître absolu de ce magot rondelet, il ne nourrissait pas, d'autre part, une mince fierté à la pensée qu'il pouvait à tout instant disposer à sa fantaisie, sans avoir besoin de fouiller dans un coffre-fort ou de triper des billets crasseux, de son pécule... Une simple petite signature sur un joli rectangle de papier filigrane, et avec cet autographe, — le seul qui, toute gloire mise à part, offre vraiment quelque garantie à son heureux possesseur, — il payait toutes ses dépenses. Car on lui avait remis un carnet de chèques, désormais il était le « Monsieur qui possède un compte en banque », et il trouvait cela si commode, si facile à rédiger, si chic, en un mot, qu'il semait du filigrane à tous les vents.

C'étaient, suivant ses goûts, suivant le jour, suivant l'heure, au gré de sa fantaisie, un chèque au tailleur, — au tailleur, qu'on ne paie qu'en fin d'année généralement, à qui l'on emprunte parfois de quoi tenir jusqu'au bout du mois, — mais qu'il payait, lui, rubis sur l'ongle, chèque au cordonnier; chèque à la blanchisseuse qui, la première fois, avait manifesté quelque effarement en face de ce papier qu'il lui fallait échanger contre des espèces sonnantes, chèque au boucher, au boulanger, à l'épicier, chèques qui, plus qu'ailleurs produisaient là un extraordinaire effet, chèque au coiffeur désormais accoutumé à ce mode de paiement, chèques aux tapeurs, à qui il importait peu d'avoir à se rendre à la banque pour toucher la manne inespérée, enfin chèques par-ci, par-là, chèques à la ronde... et toujours sans calculer, ayant l'impression magnifique d'être une sorte de roi investi du merveilleux privilège de battre monnaie. Et c'était à ce point tentant, à ce point grisant que Georges Durville ne se demandait même pas où il pouvait bien en être de son compte en banque...

Cependant, s'il ne se le demandait pas, la banque suivait d'un œil attentif, sinon intéressé, le compte Georges Durville. Aussi s'aperçut-elle avant lui que les fonds déposés sous son nom étaient épuisés. Dès lors le « Crédit » changea de nom et s'appela « Débit ».

Georges Durville pourtant en fut avisé, ce par lettre en bonne et due forme. Le croiriez-vous, cette nouvelle le laissa ahuri. Il s'était fait à cette idée que, sa vie durant, il n'aurait qu'à écrire un chiffre, et en lettres, à jeter une signature, à détacher d'un carnet le tout pour faire face à toutes les nécessités, à toutes les exigences, voire à toutes les tentations. Et brusquement, l'établissement de crédit auquel il avait fait confiance, qu'il honorait de sa clientèle, lui rappelait que c'en était fini, que le charme était rompu...

Il n'hésita pas, le temps pouvait être de l'ar-

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

gent. Il héra un taxi, lança au chauffeur l'adresse de sa banque.

Moins d'un quart d'heure plus tard, il interpellait le caissier derrière sa prison de verre.

— Vous me voyez surpris, cher Monsieur, lui dit-il, plus que surpris, étonné... Eh quoi ! m'expliquez-vous ce que signifie cette lettre ?...

Ce disant, il passait au caissier la lettre à en-tête de la banque.

— Rien de plus simple, monsieur, répondait l'agent sur ordres, cela signifie que nous n'avons plus de provision pour faire face à vos chèques, à vos chèques de paiement... Nous ne pouvons aller jusqu'à couvrir des chèques... sans provision...

Georges Durville, en dépit de cette tuile, — la seule que dans son métier il eut jamais reçue sur la tête — était d'humeur gaie. Cette histoire de « provision » l'amusait.

— Oh ! pauvres gens, laissa-t-il tomber l'air vraiment navré... Plus de provisions !... Et vous ne pouvez pas le dire plutôt ! Je vais de ce pas vous acheter un jambonneau, du pain, quelques camemberts, de quoi boire !... Mais dites-moi, il y a longtemps que vous jetez ?

Le caissier était effaré... Ce client était-il à ce point candide ou n'était-il qu'une fripouille ? Dans le doute, il préféra s'en tenir sur le terrain professionnel...

— Mais oui, monsieur, votre compte en est là, reprit-il... Nous avons même payé pour votre compte plus que nous n'avions en dépôt... ce par amabilité, de sorte que c'est vous, maintenant, qui nous redévez deux cent quatre-vingt dix-sept francs trente... Peu de choses, certes, mais rentrée indispensable à la tenue de nos écritures...

Georges Durville avait recouvré tout son sérieux. Une dernière fois le papillon-chèque, cette chose adorable et légère, voletait dans son souvenir.

— Ainsi, c'est moi qui vous redois deux cent quatre-vingt dix-sept francs trente, répondit-il avec une majestueuse simplicité. Vous me voyez confus, je suis d'une négligence !... Mais qu'à cela ne tienne, rien de plus simple, je vous enverrai un chèque !... J'en ai encore !...

Edouard M.

LE VIN

UN journal intéressé à la consommation du vin indique qu'il ne faut pas boire ce précieux liquide à la manière des Américains qui jettent le contenu du verre dans leur gosier, comme on jette une pelletee de charbon dans la chaudière d'une locomotive.

Si l'on veut déguster le vin convenablement, il faut être en bonnes dispositions d'esprit, n'avoir aucun souci matériel ou moral, être loin de sa femme, qui pourrait troubler la méditation par quelques réflexions saugrenues, surtout si l'on boit beaucoup. Il faut encore pour savourer le vin comme il convient, n'avoir pas moins de vingt-cinq ans, pas plus de septante-cinq, n'être pas à jeun, mais n'avoir pas trop mangé ; avoir absorbé de préférence des viandes grillées, du poulet rôti, du gruyère, des noix, des pêches.

Le vin perd 99 % de ses qualités si l'on ne le verse pas dans un verre de cristal taillé et non teinté, si on l'absorbe à une température trop basse ou trop élevée, si l'on ne s'en délecte pas dans une pièce somptueuse, dont les murs sont ornés de toiles de maîtres. Pas de musique surtout, pas de chant non plus autour de vous quand vous buvez. Votre attention doit se concentrer sur votre verre et s'y maintenir. Sirotez lentement, par petites gorgées. Les organes buccaux de la perception s'excitent peu à peu et les impressions recueillies gagnent en profondeur avec le nombre des sirotements.

Ah ! j'oubliais. Pas de fleurs autour de vous pendant la dégustation, qui doit se faire, autant que possible, par temps calme, serein, à la campagne, dans un lieu boisé, à proximité d'un lac. Il importe évidemment que le vin absorbé soit

de toute première qualité, fait avec du raisin naturel, d'un bon cru autant que possible, qu'il ait dix ou vingt ans de bouteille selon l'origine, qu'il ait été traité par un technicien habile dans son métier de sommelier, qu'il ait passé les dix dernières années de son existence dans une cave sombre, non humide, saine, d'une température invariable de 10 à 12 degrés.

On voit que tout le monde peut apprécier un verre de vin et que l'opération est très simple.

VIENT DE PARAITRE

l'Almanach du Conteure Vaudois

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
et dans les principales épiceries du Canton.

Prix : 60 centimes

l'Almanach du Conteure Vaudois. — Pache-Varidel & Bron, éditeurs, Lausanne.

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que l'on voit, chaque année, réapparaître l'*« Almanach du Conteure Vaudois »*, fidèle gardien des traditions vaudoises et... du patois vaudois, que l'on voit disparaître avec regrets.

L'édition de 1933 de cet almanach ne le cède en rien à ses devancières. On y trouve, comme à l'ac-tout, les observations astronomiques, les foires et marchés romands, tous les travaux du jardin, une quantité de renseignements qui intéressent le campagnard comme le citadin et foule de variétés et de bons mots. Et, pour suivre la belle ligne que lui donnèrent successivement Louis Monnet, puis Julien Monnet, le toujours regretté journaliste et auteur lausannois, les éditeurs de l'*« Almanach du Conteure »* ont fait appel à plusieurs conteurs et nouvellistes du pays.

C'est ainsi que nous trouvons, dans ces pages, un excellent article consacré à Saint-Sulpice et signé Jean des Sapins ; un article scientifique : Comment naît un disque de gramophone. M. Aug. Vautier consacre un reportage aux « Musiciens ». Plus loin, nous lisons de savoureuses histoires en patois signées Marc à Louis — qui ne le connaît. — Parmi les nouvelles, citons : « Ce que femme veut », par J. Meylan, « L'Attente » par Louisa Musy, « Jean-David » par A. Gaillard, un croquis finement observé, intitulé « Jardin de Paysan » par Emile Pouillon, encore des nouvelles : « Jean Beau » d'Alphonse Mex et enfin, Henri Chappaz a écrit pour l'*« Almanach du Conteure Vaudois »* : « Un vol au Café de l'Union », d'un genre inédit.

Les dessins à la plume de F. Bovard sont nombreux ; ils illustrent délicieusement les articles et contribuent au succès de l'*« Almanach »*.

Les quelques lignes que nous venons de consacrer à l'*« Almanach du Conteure »* indiquent tout l'intérêt qu'il présente, la richesse et la variété de ses textes. Nul doute qu'il connaisse, comme ces années précédentes, le succès qu'il mérite. Il y a peu de publications qui soient davantage « de chez nous », qui correspondent mieux à notre mentalité vaudoise que l'*« Almanach du Conteure »*.

J. R.

Tous les abonnés voudront le lire, c'est un complément indispensable du *« Conteure Vaudois »*.

Grave erreur. — Permettez-moi de vous dire que vous êtes d'une fraîcheur, d'une jeunesse admirable. On vous prendrait pour votre fille.

— Mais, monsieur, c'est moi qui suis la fille.

LE CUL-DE-JATTE IMAGINAIRE

SOUS le haut-de-forme lustré, de beaux cheveux gris bouclaient autour du visage de l'honorable M. Cadet-Tranchais, ingénieur, membre de la Commission des voies, etc., etc. Il venait d'entendre sonner deux heures. Comme la nuit était sombre et que M. Cadet-Tranchais, bien qu'ayant fini la soirée par une partie de cave, ne manquait pas de logique, il estima qu'il devait être deux heures du matin. Et il pressa le pas.

L'éminent fonctionnaire revenait d'un banquet corporatif au Comptoir, où il avait porté plus de toasts que son équilibre n'en pouvait admettre.

Ses jambes se conduisaient très mal avec lui. Quand il avait réussi, au prix d'un effort tenace de volonté, à mettre trois ou quatre fois l'un de

ses pieds en avant de l'autre, alors que légitimement il aurait dû recueillir le fruit de sa persévérence, c'est ce moment que choisissaient ses jambes pour prendre soudain une direction inattendue et ruiner un équilibre laborieusement maintenu. Or, un de ses conflits le fit trébucher dans un guépard. Il glissa les jambes en avant et aurait disparu tout entier si la bordure de granit ne l'avait arrêté à mi-corps.

Cette étape nouvelle de sa destinée ne laissa pas que de lui donner un peu de repos. Il était calé, bien calé ! Ses jambes le laissaient enfin tranquille. L'arrêt fut peut-être un peu brusque, mais la légère douleur céda vite à une sorte d'apaisement très doux. Et sans doute la vigilance inopportun des agents de police serait-elle seule venue rompre le charme, si le froid de l'eau n'avait subrepticement glacé le dormeur. M. Cadet-Tranchais se souleva avec peine et commença de se relever. Son œil droit s'entrouvrit et perçut qu'une lueur blême gagnait le ciel.

— Que va dire Noémie ? songea-t-il d'abord, en évoquant l'épouse courroucée qui l'attendait en vain. Et pas une voiture ! Il faut rentrer à pied ; dépechons-nous !

Mais il restait en place. Alors, baissant les yeux, il s'aperçut de l'accident qui l'avait frappé. Il se voyait assis, face au trottoir ; son ventre était appuyé contre la bordure du dit trottoir, et, après son ventre, il n'aperçut plus rien... Qu'étaient devenues ses jambes ? Pourtant il avait le souvenir précis de n'avoir jamais été cul-de-jatte...

— Horreur ! fit-il, où sont mes jambes ?

Il promena un regard anxieux sur la route qu'il avait parcourue. Rien, absolument rien ! C'était trop de déboires.

Cependant, le mutilé prit une décision. Ses mains errèrent autour de lui, tâtant le pavé. Rien à droite, rien à gauche, rien derrière. Il désespéra, quand tout à coup, il vit disparaître ses mains. Horreur !

Avec angoisse, il ramena ses bras, les éleva dans l'air nocturne. Heureusement, ses mains étaient au bout de ses bras ! Alors une révélation illumina M. Cadet-Tranchais. Il avait compris : ses jambes étaient tombées dans l'égout. Mais il n'en était pas plus avancé. Car comment retrouver ses jambes à présent ? Un bruit frappa ses oreilles. Il écouta, et entendit distinctement le bruit d'un liquide qui s'écoulait dans l'égout. M. Cadet-Tranchais devina quel nouveau coup lui avait réservé la mauvaise fortune. Parbleu ! c'est son sang qui coulait par ses hideuses blessures, il allait mourir... Cette triste perspective lui donna l'héroïsme du désespoir. L'égout, comme tous les égouts de Lausanne, débouchait dans le Flon. C'est là qu'allaient ses jambes. Il fallait les devancer dans leur course à l'abîme.

Où était le Flon ? Ah ! par là... M. Cadet-Tranchais banda ses muscles, se hissa sur le bord du trottoir et, d'un pas chancelant et irrésolu, partit à la recherche de ses jambes !

Daddy.

Des Combles.

Le comble de la joie pour un sourd : Trouver quelqu'un qui lui fasse entendre raison.

—o—

Le comble de la politesse quand on cause avec une femme par le téléphone :

Lui demander préalablement si la fumée du cigare ne la dérange pas.

—o—

Le comble de l'habileté pour un nourrisseur : Extraire du lait de la chèvre d'un charpentier.

—o—

Le comble de la nyctalopie : Voir clair dans la nuit des temps.

—o—

Le comble de la finesse pour un apothicaire falsificateur : Purger une condamnation.

—o—

Le comble de la sensibilité : Porter le deuil d'un bail qui expire.